

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation
Band: 94 (1965)
Heft: 2

Artikel: À propos des bourses et prêts d'étude
Autor: Brunisholz, M.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1040338>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

A propos des bourses et prêts d'étude

Rupture d'équilibre

Dans la plupart des branches de l'économie suisse, on se plaint du manque de personnel. Les films de l'Exposition nationale ont confirmé que la Suisse manque d'instituteurs, de professeurs de gymnase, de médecins et de dentistes, de techniciens et d'ingénieurs... Il semblerait que l'accroissement de la population, qui n'est pourtant pas dû à une invasion de rentiers, devrait avoir pour conséquence une augmentation proportionnelle de la main-d'œuvre. Mais il paraît que tel n'est pas le cas.

Cette rupture d'équilibre a pour principale cause une enflure de la consommation de la société actuelle, comparativement à celle de la société de trente ans en arrière. La population et la consommation n'ont pas suivi deux lignes ascendantes parallèles. Les découvertes et les inventions, entrées dans leur phase d'application pratique, ont créé des métiers nouveaux qui demandent un personnel spécialisé et détournent les jeunes gens des carrières traditionnelles. De plus, si l'industriel d'autrefois basait sa réputation sur la résistance et la durée des objets qu'il fabriquait, celui d'aujourd'hui limite volontairement le temps de leur usage. Il s'ensuit une consommation plus grande causée par un renouvellement fréquent et une accélération dans la production qui réclame une main-d'œuvre toujours plus nombreuse. Cela vaut sans doute mieux que le chômage.

Il faut relever aussi que les carrières qui exigent du dévouement trouvent de moins en moins de gens disposés à les pratiquer. Elles contiennent l'idée de vocation et de sacrifice, ce qui ne s'accorde pas toujours très bien avec la conception actuelle de la vie.

Une aide nécessaire

Si certaines professions ne trouvent plus suffisamment de preneurs, il faut aussi en chercher la cause dans la préparation longue et coûteuse qu'elles exigent, au-dessus de la portée financière de la plupart des familles à ressources modestes. Ce ne sont certainement pas les sujets qui font défaut, mais les moyens qui leur manquent pour mettre en valeur leurs aptitudes. Car les dispositions intellectuelles ne sont pas affaire de tradition bourgeoise; la nature distribue ses talents aussi bien chez les pauvres que chez les riches, mais chez les premiers ils restent souvent en sommeil, à l'état de possibilité, faute de conjonction avec les conditions matérielles nécessaires à leur développement.

Si certaines carrières importantes n'arrivent plus à recruter leur personnel, il faut aller chercher les gens qualifiés là où ils se trouvent et

leur procurer les moyens de s'instruire. C'est l'intérêt de la société de pouvoir compter sur la valeur intrinsèque de ses élites, et leur préparation demande plus de clairvoyance que de fidélité à la tradition. Une action dans ce sens est d'autant plus nécessaire que d'une part on accentue les exigences sur la valeur et les capacités des hommes, mais qu'inversement les mœurs actuelles tendent à détourner de l'effort pénible et prolongé au profit du gain immédiat.

Une aide aux gens de condition modeste pour leur permettre de suivre leur voie est pour la société autant affaire de justice que d'intérêt. Cela fait partie de l'aide à la famille, qui apporte à la société son élément. Si donc on laisse le père de famille se débrouiller tout seul, cela revient à dire que la société accepte les services à sens unique sans souci de réciprocité. Il en fut bien ainsi durant les siècles de libéralisme. A la famille seule incombait tous les devoirs relatifs à l'éducation et à l'établissement des enfants. Le pauvre ne pouvait ainsi sortir de sa condition; du reste aux yeux des grands n'y avait-il pas incompatibilité entre le talent, la vertu et la pauvreté? Aujourd'hui, grâce notamment aux Souverains Pontifes qui ont rappelé le devoir de la justice sociale et à l'agitation des masses ouvrières conscientes de leur importance, la famille n'est plus tout à fait abandonnée à elle-même. Mais le devoir de la communauté envers elle ne se limite pas à fournir une aide pour l'entretien des enfants jusqu'à l'âge où ils sont en état de se suffire à eux-mêmes. Il comporte aussi celui de pourvoir à leur éducation en leur assurant les moyens de s'orienter vers une carrière conforme à leur personnalité.

Cela commence à se faire, mais dans une mesure encore trop symbolique. Les pays communistes, si l'on en croit leurs déclarations et leurs statistiques, seraient plus avancés que l'Occident dans cette action de recherche et de patronage des valeurs ignorées. Tout n'est pas à croire, mais il faut bien reconnaître que dans les pays libres l'Etat prête avant tout son aide à l'agriculture, à l'industrie et à bien d'autres secteurs de l'économie, pas toujours à bon escient, mais il ne prête et ne donne qu'au riche. Le pauvre n'ayant rien, il n'y a rien à dépenser pour soutenir chez lui une entreprise inexistante. Mais il possède souvent un «cheptel» humain qui devrait aussi avoir sa place au premier rang.

Dépistage des valeurs

Si l'on veut remédier à la désertion de certaines carrières d'importance majeure, il faudrait non seulement prêter une aide à ceux qui la demandent, ce qui n'est qu'une demi-mesure, mais encourager, renseigner et signaler à qui de droit ceux qui paraissent particulièrement qualifiés pour affronter des études supérieures. Pour le moment, les offices d'orientation écartent, trop souvent à priori, certaines carrières du domaine des possibilités chez ceux dont les moyens financiers ne sont pas en harmonie

avec leurs aptitudes. Il faut relever aussi que les professions organisées devraient avoir le souci de leur propre recrutement, et ne pas en abandonner tout le poids aux offices de l'Etat. Mais il faut bien constater avec regret que l'intérêt personnel est souvent le seul mobile et «après moi le déluge».

Le problème est complexe, d'une application difficile, réclamant beaucoup de sagesse. Dans certains pays, l'aide de l'Etat a affaibli l'initiative privée; il faut se garder de considérer ce régime comme un exemple à imiter. Chacun doit demeurer le premier artisan de son bonheur comme il l'est de son salut. Puis, tout droit contient implicitement l'idée d'un devoir équivalent. Si la société sort de l'oubli les sujets de valeur pour le renouvellement de ses cadres, il ne faudrait pas qu'à leur tour ceux-ci tombent dans cet avilissement de certaines élites plus promptes et plus avides à rechercher le profit qu'à garantir un service.

Dans le cadre restreint de l'enseignement primaire, il y a des postes qui demeurent vacants parce que, situés à l'écart des centres, ils ne trouvent plus de candidats disposés à les repourvoir. Ce serait l'occasion de faciliter à des jeunes gens de la région l'accès aux études, afin d'avoir quelqu'un de disponible pour assurer la marche des écoles et qui, né dans le village et patronné par lui, n'aurait pas la tentation de désertir le poste, attiré par des agréments dont on croit pouvoir jouir ailleurs.

A Fribourg

Dans notre canton, l'Etat a créé un Fonds cantonal des études, régi par le règlement du 5 juin 1962. Un montant de 53 000 fr. a été porté pour la première fois au budget en 1962, puis élevé à 100 000 fr. dans les budgets de 1963-1964. En plus des annuités budgétaires de l'Etat, le Fonds est alimenté par les versements d'entreprises économiques ou d'associations professionnelles, ainsi que par les subventions fédérales, pour le moment à l'état d'éventualité. Les versements d'entreprises atteignent environ 20 000 fr. et les dons éventuels attendent encore qu'il y ait un bailleur.

La Commission de gestion est apte à octroyer des prêts et bourses qui varient entre 300 fr. et 1500 fr. annuellement, selon les circonstances. Le Fonds peut aussi cautionner des prêts au lieu de les verser directement. Dernièrement, la Commission a accordé l'aide de ce Fonds cantonal pour un total de 140 000 fr.

Nous ne tomberons pas dans le travers de ceux pour qui rien n'est juste, bon et méritoire. L'action commencée est encore modeste, mais elle constitue un énorme progrès sur le néant du passé. Sachons reconnaître la bonne volonté de ceux qui en ont eu l'initiative et qui ne peuvent faire tout à la fois.

M. BRUNISHOLZ